



Déclaration préalable des élus SNES-FSU et SNESUP-FSU à la CAPA d'accès à la hors-classe des certifiés du 27 avril 2017



Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle indiquent que la représentante du Front national est qualifiée pour le second tour. La FSU considère avec une extrême gravité la montée de l'extrême droite dans notre pays. Depuis des années, la FSU prend une part active pour la combattre.

Elle s'est encore récemment adressée à toutes et tous les agent-es de la Fonction publique pour les alerter sur la dangerosité du Front national pour notre démocratie. Outre les replis nationalistes, les discours de haine et de racisme, le programme du Front National est contraire aux objectifs et valeurs de solidarité, justice sociale, égalité et de paix que porte la FSU. Compte tenu des pouvoirs octroyés au président de la Vème République, la prise de pouvoir du Front national serait une catastrophe pour notre pays : préférence nationale et racisme d'État aggraveraient encore les fractures de notre société. Les plus fragiles de nos concitoyens seraient les plus touchés. La FSU ne peut l'envisager. Malgré un affichage « anti-système », là où il est en responsabilité, le Front national déploie une organisation clientéliste, discriminatoire, xénophobe. Il dit parler « au nom du peuple » et des « petits », mais brise les solidarités en s'attaquant notamment au milieu associatif et culturel. Pour réduire les impôts, il fragilise le service public. Et il n'hésite pas à exercer des pressions sur les agent-es, en utilisant honteusement les réseaux sociaux comme moyen d'intimidation. Mais lutter contre les idées d'extrême droite implique de lutter contre les inégalités et les injustices, les politiques libérales en œuvre qui font le lit de l'extrême-droite depuis des années. Il s'agit de les combattre et de faire avancer nos revendications. Continuer sur la voie de ces politiques libérales ne fera qu'aggraver le chômage et la précarité, fragiliser les services publics et la protection sociale, amenuiser l'égalité de toutes et tous face aux droits élémentaires, renforcer les inégalités sociales...

La FSU porte et continue de porter des propositions alternatives pour une société plus juste et plus solidaire : partage du temps de travail, autre répartition des richesses et réforme fiscale, mesures pour une transition écologique pour préparer l'avenir, renforcement des services publics et de la protection sociale pour lutter contre les inégalités, réussite scolaire et élévation du niveau de qualification pour tous les jeunes ... Elle les portera également lors de la campagne des élections législatives et au-delà. C'est cette orientation qu'elle continuera de porter et de défendre avec les personnels. Elle construira, chaque fois que nécessaire, avec les salariés, les mobilisations dans l'unité la plus large. La FSU s'y emploie dès aujourd'hui en appelant à faire du 1^{er} mai un grand rassemblement revendicatif, dans l'unité la plus large, pour une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire, et pour dénoncer l'idéologie du Front National présent au second tour des élections. Le vote Front national n'est pas la solution pour répondre aux crises et difficultés que connaît notre société. Nous sommes toutes et tous concerné-es. Pas de vote pour le Front national !

La nouvelle carrière et les nouvelles grilles indiciaires constituent une amélioration globale de la carrière de tous les personnels que nous avons actée positivement. Cependant, ce processus est trop étalé dans le temps et ne rattrape pas les pertes subies. Il ne répond donc qu'imparfaitement à l'urgence de la revalorisation salariale revendiquée par les personnels et n'est pas de nature à rendre leur attractivité aux métiers de l'éducation. La FSU continue à porter la revendication d'un rattrapage salarial qui doit mettre un terme au déclasserement de nos professions et prendre en compte l'évolution de nos métiers.

Le déroulement normal d'une carrière sur deux grades est une avancée notable. Cependant, l'obstacle que constituent les avis hiérarchiques persiste. Ainsi pèse encore une vision très réductrice et contestable de « l'utilité » du parcours professionnel dont l'évaluation reste confiée aux hiérarchies intermédiaires. Pour les certifiés notamment, la déconcentration de la gestion démultiplie les injustices, amplifiées par l'application de barèmes encore variables selon les académies. Les inégalités, liées à la subjectivité des évaluateurs, perdurent. Selon leur discipline, leur établissement et leur académie, les personnels sont évalués différemment, ce qui peut aboutir à une insupportable confiscation de la fin de carrière. L'administration centrale a certes fini par rééquilibrer depuis 2013, suite à nos interventions, la répartition des contingents de promotions, en direction des académies où il y a le plus de collègues dans les derniers échelons de la classe normale, ce qui se traduit encore cette année par l'attribution d'un ratio local de 7,7 %. Mais, trop de nos collègues partent encore à la retraite sans cette ultime promotion. On constate encore ici, cette année, qu'une trentaine de collègues sont bloqués. La moitié d'entre eux a plus de 55 ans, alors que la moyenne d'âge de l'ensemble des promus est de moins de 50 ans. Sur les 391 proposés du projet, 286 sont au 11ème, 78 au 10ème, 22 au 9ème, 4 au 8ème, 1 au 7ème..., et 31 des 32 « barrés » sont au 11ème. Le SNES-FSU a toujours dénoncé les avis défavorables au même titre qu'il dénonce l'attribution d'une bonification exceptionnelle a fortiori lorsqu'elle conduit à promouvoir pour moitié des personnels âgés de moins de 45 ans.

Le SNES-FSU continuera d'agir pour limiter le poids de l'avis hiérarchique sur le déroulement de carrière des personnels du second degré. Le barrage ainsi opposé à ceux d'entre eux sur le point de partir à la retraite est inadmissible. Nous demandons donc que toutes les promotions soient accordées au barème. En cas de maintien des blocages, nous exigeons que la motivation des avis négatifs émis par l'inspection et les chefs d'établissement soit, conformément aux statuts, portée intégralement à la connaissance des intéressés avec droit à contestation devant la CAPA.

S'agissant des modalités d'évaluation au cours de la période transitoire, nous vous demandons des précisions sur leur application locale suite à la note de la DGRH aux recteurs du 16 décembre 2016.

Au-delà des effets limités des dernières mesures arrachées à ce gouvernement, nous revendiquons une véritable revalorisation de toute la carrière et le retour à l'indexation du point d'indice sur les prix, mesures absolument nécessaires pour rendre à nouveau attractifs nos métiers. Cette carrière devrait désormais comprendre un accès au corps des agrégés, comme débouché réellement accessible pour les certifiés en fin de carrière en lieu et place de la classe exceptionnelle.